



Chères, chers collègues Traminots depuis plusieurs mois, nous nous battons avec les instances publiques et institutionnelles, la direction pour obtenir une sécurisation de la zone du « MAIL » à Chenôve. Depuis juillet dernier, nous avons écrit à la mairie pour obtenir des travaux qui ne sont jamais venus et vous avez remarqué que les incidents se sont multipliés dans ce secteur (accidents, rodéo urbains, jeu du Torero,...). Nous avons dû agir en prévenant les Médias, la préfecture, le STRMTG et bien sûr à nouveau nous avons enjoint le maire de Chenôve, Mr Esmonin à s'activer sur le sujet.

De fait et par tous ces remous que nous avons provoqué, ce dernier a appelé notre délégué syndical en signalant qu'il avait signé les documents de démarrage des travaux, le jour même soit le lundi 7 octobre 2013. Ces travaux consistent simplement à revoir le stationnement en épis (vers Chenôve centre) qui passeront à plat, mettre un passage piéton face à la maternelle « Gambetta », et reprendre le carrefour du « MAIL » assez accidentogènes. Ces points sont importants mais pas suffisants, en effet la principale peur actuelle que nous avons est : le jeu du « Torero » et les rodéos urbains en vélo sur la plateforme « TRAMWAY ». Aucune solution n'a été apportée par les autorités qui doivent faire le nécessaire (Police sur place qui pourra être municipale ou nationale) et système qui empêche les jeunes de passer dans cette aire de roulage.

Aujourd'hui rien n'est prévu. Nous vous conseillons vivement dans ce secteur de rouler à une vitesse très réduite en dessous de la vitesse maximum préconisée par le TIV. La vitesse que nous conseillons serait de 15 Km/h. Si un incident survient nous vous préviendrons et vous pourrez éventuellement prendre la décision d'exercer votre droit de retrait individuelle, en demandant au PCC de faire un retournement par le CEM à partir de l'arrêt « Bourroches », afin de pouvoir rouler en toute sécurité sur le réseau T2.

Si un régulateur venait à vous le refuser à la demande d'un superviseur d'exploitation, nous vous demandons de signaler à la clientèle que votre TRAMWAY a un souci technique et que vous êtes bloqué à l'arrêt Bourroches pour un temps indéterminé.

MOTION LU Le 16 octobre 2013 A LA REUNION DU COMITE D'ENTREPRISE

Mesdames, messieurs du comité d'entreprise, de la direction, des instances syndicales représentatives, La sécurité urbaine et routière sur le « Mail » de Chenôve, nous inquiète au plus haut point. Plus de 7 accidents matériels importants ont été déclarés, de nombreux incidents avec des vélos, des jeunes et la population environnante se sont produits depuis début décembre 2012. Nous avons écrit aux instances qui régissent ce mode de Transport, ainsi qu'à la ville de Chenôve, afin d'avoir une réaction pour diminuer ces dangers.

A ce jour aucune réponse concrète n'a été mise en place par tous les services concernés. Nous avons le sentiment que les élus locaux, la direction laisse reposer sur les « Traminots », la responsabilité de cette sécurité.





La majorité des conducteurs passant dans cette Zone se fait des frayeurs et le stress associé, ne fait qu'augmenter.

Le dernier « jeu » en vogue sur ce site est « je m'élance devant le Tram et qui passera le plus proche sans être touché ».

Vous comprenez bien que pour nous ce n'est plus tenable, et tous les jours des signalements sont faits au PCC.

Aujourd'hui, nous ne voulons pas prendre le risque de **TUER** une personne lors de ces rodéos « urbains ».

Les acteurs de cette sécurité n'ont donc pas agi en conséquence, pour diminuer cette inquiétude.

Nous prenons donc en toute connaissance de cause, des mesures de sécurité pour nos collègues « Traminots » en leur demandant :

- ✓ De rouler à une vitesse inférieure à 15 Km/h de la station « Valendons » à « Chenove centre » et retour identique.
- ✓ Lors d'un premier incident connu sur la portion Mail, d'exercer leur droit de retrait individuel, en demandant de faire un retournement à partir de « Bourroches », par l'entrée-sortie du CEM. Si un régulateur venait à refuser, à la demande du superviseur d'exploitation, nous indiquons aux traminots de faire un message dans leur « Tramway », qu'un incident technique est survenu et que le véhicule est bloqué sur l'arrêt « Bourroches » et d'attendre d'être remplacé par un autre traminot.

Nous avons enjoints la mairie de Chenôve à prendre des mesures, à l'instar des aménagements déjà exécutés dans l'agglomération (Quetigny carrefour Conforama, Chevigny face au lycée Jean Marc Boivin, Dijon face au lycée Montchapet).

Nous vous rappelons que si un accident grave devait survenir, entraînant une quelconque responsabilité d'un traminot nous nous porterions partie civile avec notre collègue contre les entités qui l'ont obligé à conduire dans cette insécurité.

Cette Motion sers de déclencheur à une action profonde que nous allons mener tant que cette problématique ne sera pas réglé.

F. Vandembroucke pour
L'équipe CFDDIVIA

